5ème Colloque International de Mende : Transmissions linguistiques et culturelles
Pratiques plurilingues

Mende Lozère 48

Atelier 6

Scolaviva.com : une plate forme numérique au service de l'enseignement du premier degré en Corse du Sud

INTRODUCTION

Je tiens en premier lieu à vous faire part de mon immense joie de pouvoir participer à ce 5ème colloque international de Mende. Cette volonté personnelle d'apporter ma pierre à cet édifice de la valorisation des langues confrontées aux mêmes difficultés de développement que la langue corse est accompagnée également de beaucoup d'humilité qui caractérise le simple Conseiller Pédagogique Départemental de langue corse que je m'efforce d'être dans mes missions au quotidien en Corse du Sud.

J'avais déjà eu le privilège de participer à un atelier en 2003 avec un Inspecteur de l'Education National à qui je voudrais rendre hommage, Monsieur Roch Albertini, aujourd'hui à la retraite, et qui était en charge à l'époque de la mission académique pour l'enseignement de la langue corse du premier degré. Nous avions alors présenté, avec deux autres professeurs des écoles toujours très impliquées d'ailleurs dans ce domaine (Josette Taddei aujourd'hui maître-formatrice et Géraldine Arrighi enseignante en maternelle bilingue), la situation de cet enseignement dans le premier degré et ce, dans un contexte de montée en puissance de l'enseignement de la langue corse, c'est à dire peu de temps après le premier recrutement d'enseignants bilingues issus du Concours Spécial de 2002, et l'arrivée des premiers agents contractuels de langue corse dans les classes préélémentaires et élémentaires.

Même si, en l'espace de dix années, de grandes avancées ont été réalisées dans le cadre de l'enseignement de la langue corse dans l'Académie de Corse, il y a malgré tout - il faut le reconnaître - un goût d'inachevé ambiant parmi les enseignants qu'il serait intéressant d'analyser de façon plus précise. Je ne me lancerai pas dans cette analyse complexe car ce n'est pas l'objet de mon propos.

Toutefois avec beaucoup de recul, je me permets de vous faire partager cette réflexion personnelle : doit-on regarder la bouteille à moitié pleine c'est à dire le chemin parcouru avec tous les progrès réalisés, tous les obstacles qu'il aura fallu surmonter ou doit-on se focaliser sur la même bouteille à moitié vide avec certains objectifs non encore atteints à l'issue de la Convention 2007-2013 contractualisée entre l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse ?

Optimiste que je suis par nature, la première approche me paraît la plus pertinente parce qu'elle est plus constructive ; elle ouvre des perspectives et elle donne de l'espoir. Relativisons le bilan car il faut nécessairement situer ce processus de développement de la langue corse, qui prépare progressivement l'enseignement bilingue dans un cadre de généralisation dans l'école publique en Corse, à l'intérieur d'un contexte d'évolution de la société corse qui a quitté, il y a à peine 50 ans, le monde agro-sylvo-pastoral qui avait la totale maîtrise de sa langue, pour entrer de plain-pied et à trop vive allure dans un monde moderne imprégné d'une mondialisation galopante qui a agi comme un véritable rouleau-compresseur au niveau linguistique.

Qui dit monde moderne, dit arrivée fracassante de l'Internet et de l'ère du numérique ces dernières années. L'école n'échappe pas à cette évolution et à cette frénésie du numérique et de la dématérialisation. Aujourd'hui la question centrale qui se pose serait plutôt de savoir comment s'approprier cette évolution, l'apprivoiser et bien sur l'intégrer le plus harmonieusement dans notre institution l'Education Nationale.

Ne voit-on pas fleurir tous les ans de nouveaux tableaux numériques et tablettes individuelles pour les scolaires qui commencent à repousser les tableaux Velleda et les archaïques tableaux noirs et les craies blanches dans les débarras avant leur très prochaine disparition ?

Cela me permet de faire la jonction avec le thème qui nous préoccupe aujourd'hui : l'enseignement de la langue corse en passant par l'appui des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). Les TICE s'imposent à l'école donc la langue corse, qui est partie intégrante de l'école en Corse, doit impérativement passer par les TICE.

Je voudrai citer l'exemple en Corse du Centre Régional de Documentation Pédagogique (le CRDP) qui fait un travail considérable pour la langue corse aussi bien dans le premier degré que pour les collèges et lycées. Mais surtout, ce qui est remarquable, c'est que cet établissement (le CRDP) très en pointe en matière de développement du numérique, en l'espace de quelques années, a développé fortement un processus de numérisation d'un maximum de ressources pédagogiques, ce qui prouve bien que l'on s'achemine vers une dématérialisation grandissante des supports (ou plutôt la tendance serait à l'offre des deux formes de support : le support papier et parallèlement le support numérisé). Il ne s'agit pas de considérer que le support papier va bientôt disparaître de nos écoles et de nos vies. Non : le livre a encore de beaux jours devant lui. Et quel plaisir d'ailleurs pour l'enfant que la seule préhension de cet objet magique : le livre avec son écrit, ses illustrations et sa matière palpable.

***

Enfin venons-en au centre de la thématique de cet atelier et plus précisément à son intitulé : « Scolaviva.com » une plate forme numérique au service de l'enseignement de la langue corse dans le premier degré.

Je propose dans cet atelier d'aborder la problématique de la mutualisation des ressources pédagogiques en langue corse. Au-delà de la simple présentation d'une plateforme numérique « Scolaviva.com » (Scola viva signifie en langue corse « Ecole vivante»), c'est toute la réflexion qui a accompagné ce projet de développement d'une plateforme numérique depuis pratiquement deux ans qui me paraît très intéressante d'autant plus qu'elle est transposable à n'importe quel autre espace similaire de confrontations de langues à statuts différents.

Ce projet est avant tout une aventure collective menée en concertation avec mes collègues conseillers pédagogiques de circonscription en Corse du Sud (Marc Ettori CPC à Sartène, Marie-Antoinette Salini CPC à Ajaccio1 et la toute nouvelle CPC d'Ajaccio3 Stéphanie Padovani). Je tiens à souligner l'implication également de la Conseillère pédagogique Départementale de LVE (Stéphanie Mondoloni) qui nous apporte régulièrement une aide précieuse par rapport à son expérience au niveau de la problématique relative aux

Langues vivantes étrangères. Les maîtres-formateurs ont également participé à la réflexion menée lors des journées de formation des formateurs organisées à hauteur d'une journée à chacune des 5 périodes des deux dernières années scolaires écoulées. Ces moments privilégiés permettent de faire régulièrement des bilans d'étapes et éventuellement d'apporter des nouvelles perspectives. Cette plateforme numérique n'aurait pas pu être aujourd'hui opérationnelle sans l'intervention de deux professeurs des écoles en charge de deux ateliers de production : Amélie Olivesi très perfectionniste dans les moindres détails de ses productions et Stéphane Fantoni pour ses compétences en matière de programmation informatique**.**

Enfin tout cela n'aurait pas pu voir le jour sans l'accord et surtout la confiance du Directeur Académique de Corse du Sud (Guy Monchaux) qui a permis d'apporter une validation de ce projet au niveau départemental en présence de l'IA-IPR de langue Jean-Marie Arrighi et de l'IEN Mission Langue corse (Michel Frassati) le 12 janvier 2012.

Je vais d'abord planter le décor en faisant part des différentes évolutions dans le temps (deux années) dans la conception de cette plateforme : évolution par rapport à son espace d'intervention, par rapport au public visé, et même par rapport aux contenus.

D'abord l'espace de rayonnement : à l'origine ce projet était censé ne concerner que les enseignants situés sur mon espace d'intervention de Conseiller Pédagogique Départemental de Langue corse c'est à dire la Corse du Sud. Les limites ont été au terme de quelques mois repoussées sur l'ensemble de l'Académie de Corse avec la préinscription de très nombreux enseignants de la Haute-Corse et même au-delà de l'Académie, hors de Corse, avec quelques enseignants mutualisateurs de Paris et de Toulon.

Deuxièmement le public visé : dans le projet initial, qui commençait à prendre forme à l'automne 2011, étaient uniquement ciblés les enseignants bilingues du 1er degré de la Corse du Sud. On entend par enseignant bilingue en Corse, les enseignants assurant un enseignement hebdomadaire en langue corse (langue-objet et langue-outil confondues) censé aller de 9 heures minimum jusqu'aux 12 heures de la parité horaire comme cela est préconisé dans ce que l'on appelle communément la lettre-cadre du Recteur et qui représente un ensemble de précisions et de recommandations supplémentaires par rapport au cadre général de la circulaire nationale (le Bulletin Officiel N°33 du 13 septembre 2001) relative à l'enseignement des langues régionales encore en vigueur à ce jour..

Une parenthèse : la Lettre de cadrage rectoral en Corse (plus exactement intitulée « Dispositif académique de l'enseignement de la langue corse dans le premier degré ») constitue une feuille de route des plus pertinentes pour l'enseignant. Elle est réactualisée et donc enrichie tous les ans afin d'apporter toutes les réponses pratiques qui peuvent se poser au quotidien dans les pratiques de classe, dans les gestions de filières bilingues ou dans l'articulation avec la LVE, … Elle est transmise annuellement dans toutes les écoles et téléchargeable sur le site de l'Inspection Académique la Corse du Sud (http://web.ac-corse.fr/ia2a/) à l'adresse suivante :http://web.ac-corse.fr/ia2a/attachment/2986/.

Une nouveauté en rapport avec l'atelier de ce jour : cette année est inscrite et programmée dans la lettre de cadrage la mise en œuvre très prochaine d'une plateforme numérique académique de ressources pédagogiques en langue corse « ECOLIA » subventionnée par la Collectivité Territoriale de Corse avec la mise à disposition d'un informaticien. Elle constituera en quelque sorte la plateforme officielle et institutionnelle de l'Académie. Il s'agit d'un projet certainement très prometteur et qui conforte mon argumentation concernant la montée en puissance du numérique dans les écoles en Corse dans les toutes prochaines années à venir.

Je referme la parenthèse pour revenir au ciblage du public enseignant.

L'idée de départ d'un ciblage du public volontairement restrictif répondait à un souci d'efficacité. L'ambition était simplement d'apporter une réponse à une demande forte qui émanait du terrain de l'enseignement de certaines disciplines non linguistiques en langue corse (la langue corse étant alors un vecteur de communication au service de certains champs disciplinaires du cycle 2 et 3 ainsi que de certains domaines d'activités de l'école maternelle. La démarche initiale consistait à de prioriser dans les choix à opérer, de circonscrire l'intervention de la plateforme à l'adresse d'un public enseignant assez réduit pour pouvoir agir là où les besoins seraient les plus importants à nos yeux.

Mais en faisant visiter l'architecture de la première mouture du projet à de nombreux enseignants, très vite, il nous est apparu que le site ne pouvait pas se restreindre en terme d'accessibilité aux seuls enseignants bilingues et qu'il était nécessaire de l'élargir aux enseignants du « standard » (c'est à dire les enseignants qui ont comme mission l'enseignement hebdomadaire de trois heures) mais également aux corsophones passifs qui interviennent de façon très ponctuelle en langue sur des activités de type « rituels», bien cadrés et abordables au vu de leurs compétences langagières limitées. Mais également les enseignants débutants se sont sentis concernés par cette plateforme, plus en terme d'outil permettant une formation personnelle au niveau linguistique c'est-à-dire comme un outil leur permettant de glaner des documents en langue corse pour leur formation individuelle sans pour autant pouvoir les mettre en application dans les classes. Au final, nous en sommes arriver à la conclusion suivante : une plateforme numérique n'a de sens que si elle s'adresse à tous les enseignants quelque puissent être leur niveau de compétence en langue corse.

Les nombreuses animations pédagogiques en Corse du Sud ont permis de vérifier l'attrait pour cet outil par tous les enseignants quelles qu'aient pu être les compétences en langue corse de chacun.

Et le ciblage n'en est pas resté à ce stade : lors de la formation annuelle des agents contractuels de langue corse au printemps 2013, un volet de la formation prévoyait la présentation de la plateforme numérique. La réaction de ces derniers a été immédiate : ils ont souhaité pouvoir participer à ce projet en ayant la possibilité de se préinscrire et de pouvoir télécharger des ressources pédagogiques voire même de mettre en ligne certaines de leurs productions.

Résultat des courses : tous les acteurs de terrains de l'enseignement de la langue corse dans le 1er degré seraient désireux d'apporter leurs compétences et voudraient participer à ce projet, mais…. (car il y a bien évidemment un mais…). En fait nous verrons par la suite qu'entre les intentions louables de participer à ce projet et la réalité du terrain, il existe un fossé non négligeable. En effet, la mutualisation des ressources pédagogiques de façon pratique comprend le téléchargement de ressources mais également la mise en ligne de productions personnelles. Et c'est sur cette dernière procédure qu'apparaît le point faible de notre projet aujourd'hui. Nous verrons ultérieurement quelles sont les raisons complexes de cette faiblesse dans l'acte de mutualisation c'est à dire le déséquilibre dans l'acte de partage, entre le fait de prendre et le fait de donner. Les animations pédagogiques ont permis aux enseignants de s'exprimer sur ce point.

Le troisième point d'évolution de la plate forme numérique a concerné l'évolution des choix des contenus et de l'architecture pour présenter ces contenus (les découpages en rubriques). Des remaniements considérables ont été opérés tout au long de l'automne 2011 pour parvenir à une architecture à peu près stabilisée au moment de la validation en janvier 2012.

Venons-en à la présentation de la plate-forme telle qu'elle se présente aux mutualisateurs et découvrons les différentes fonctionnalités mises à leur disposition.

DIAPORAMA POWER POINT

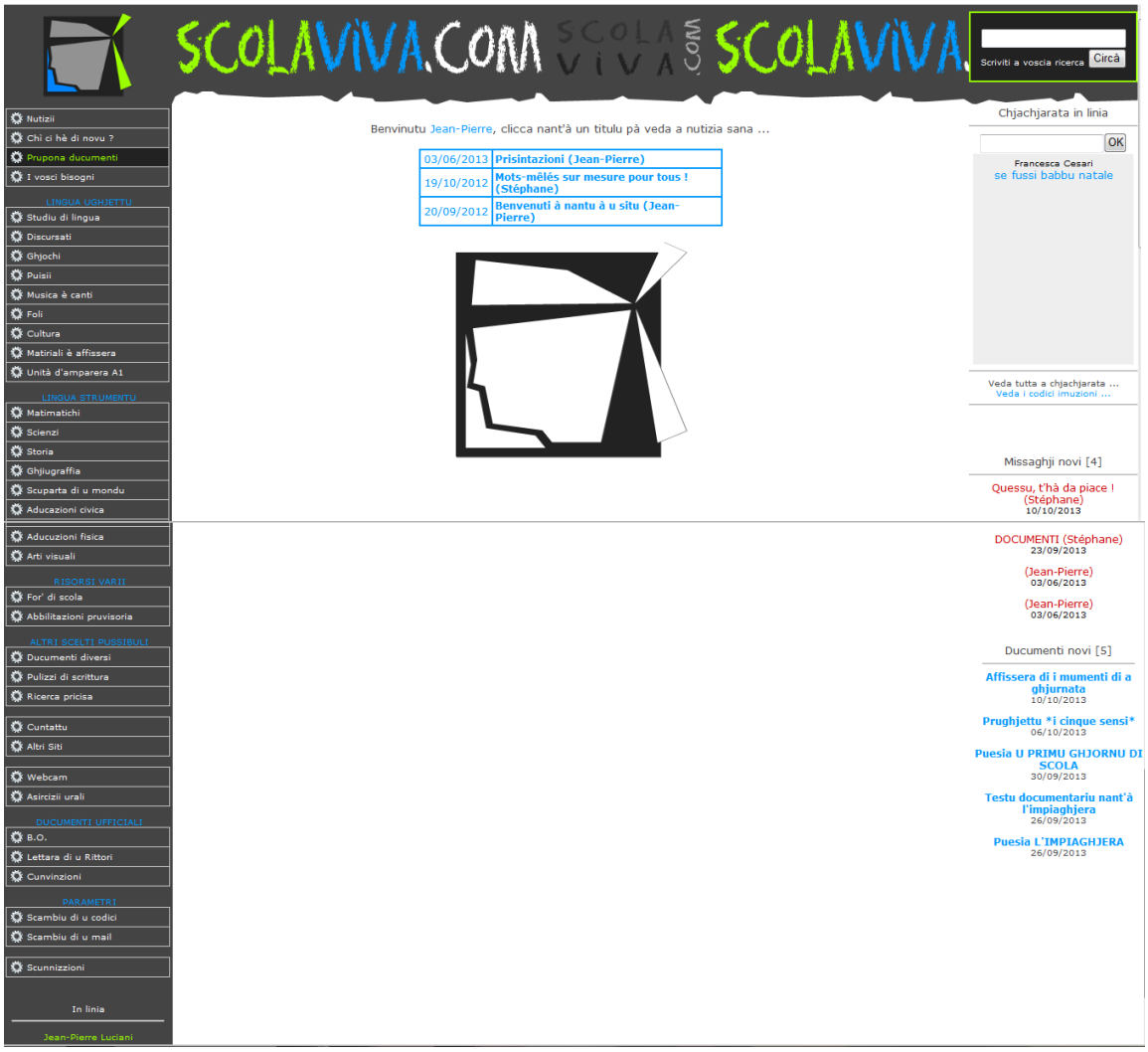

La page d'accueil est simple avec un bandeau en haut de page

Une colonne à gauche avec une vingtaine de rubriques
En bas à gauche l'apparition instantanée des enseignants en ligne
En haut à droite, un cadre avec un moteur de recherche
À droite une messagerie instantanée pour les enseignants en ligne ainsi que les cinq derniers documents mis en ligne. Les enseignants qui se retrouvent au même moment en ligne sur la plateforme peuvent communiquer par cette messagerie instantanée.
En bas à droite, apparaissent les cinq derniers documents qui viennent d'être mis en ligne.

Enfin au centre de l'écran apparaît le contenu de la rubrique choisie. Par exemple, si je clique sur la rubrique « Matiriali è affissera », vont apparaître tous les fichiers relatifs à l'affichage didactique (par exemple les nombres de 0 à 20/ document à télécharger, imprimer, plastifier et enfin à afficher)

La page d'accueil constitue la partie visible de l'iceberg mais au fur et à mesure de la présentation de

la plateforme nous allons découvrir un projet qui est opérationnel depuis plusieurs mois et très fonctionnel

et derrière une adresse internet Scolaviva.com, ce sont des objectifs opérationnels très simples qui sont mis en évidence :

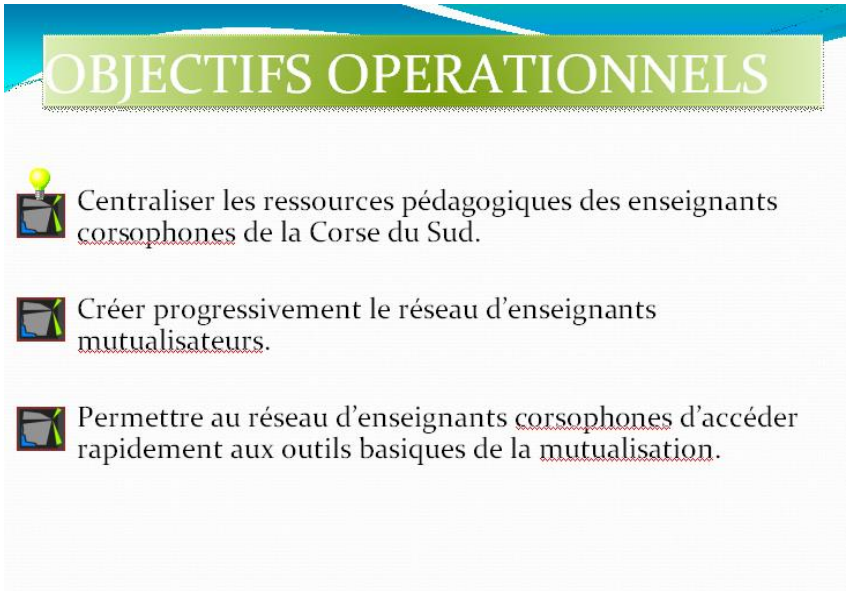

-La centralisation des ressources pédagogiques pour faciliter la tâche des enseignants

-la création de liens entre enseignants au travers des échanges afin de constituer un véritable réseau de travail partagé

-la formation des enseignants aux procédures basiques de la numérisation et de la mise en ligne de ressources pédagogiques.

Les objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés sont les suivants :

-Faciliter la mutualisation de ressources pédagogiques en langue corse entre enseignants corsophones.

(La réciprocité des échanges est bien évidemment impossible avec les enseignants non corsophones. Nous verrons ultérieurement quels sont les perspectives que l'on souhaiterait offrir aux enseignants non corsophones à partir de la plateforme « Scolaviva ».)

-Former les enseignants corsophones à la pratique de la numérisation des supports classiques.(Il serait dommage de laisser sur le bord de la route des enseignants qui confectionneraient des documents uniquement sur support papier faute de compétences en informatique. Cela peut concerner plutôt la génération des enseignants de cinquante ans et plus qui sont restés hermétiques au clavier informatique. Ce problème ne se pose pratiquement pas avec les jeunes enseignants rentrés dans le métier ces dernières années.)

-Créer une dynamique de production partagée en langue corse dans les écoles. (Il s'agit là de l'objectif principal : la mutualisation deviendrait alors une pratique courante et ferait partie intégrante de la « culture professionnelle enseignante».)

-Développer la langue corse dans l'école numérique, c'est tordre le cou à l'idée qu'une langue dite « régionale », « non officielle », « minorée » ne pourrait pas rentrer dans l'ère (ou dans l'aire) actuelle du numérique, ou bien ne pourrait pas tout dire et serait condamnée à se cantonner à un espace d'intervention réducteur comme le registre originel plus en lien avec une Corse traditionnelle, agro-sylvo-pastorale.)

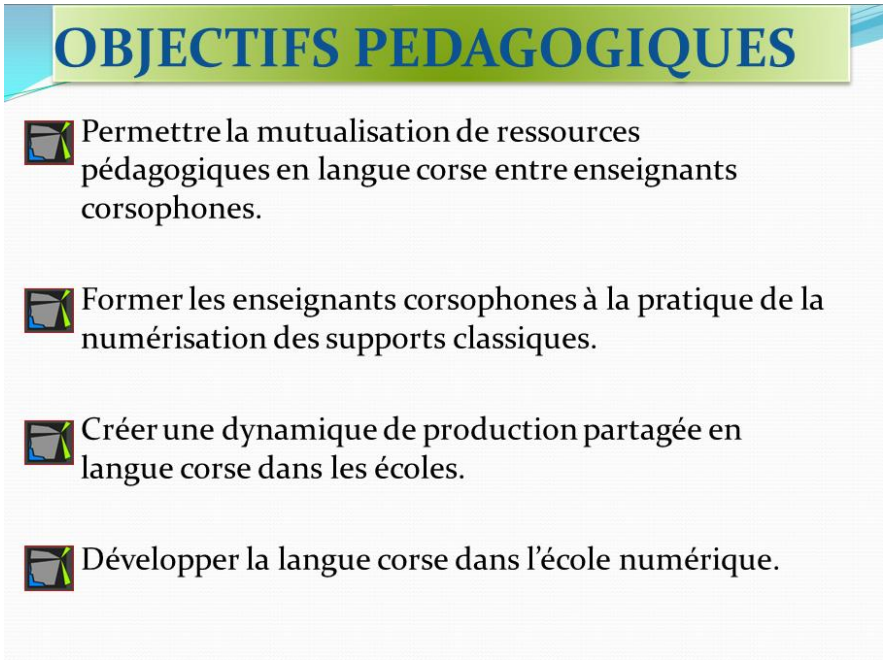

Une logistique d'administration de la plateforme a également été mise sur pied :

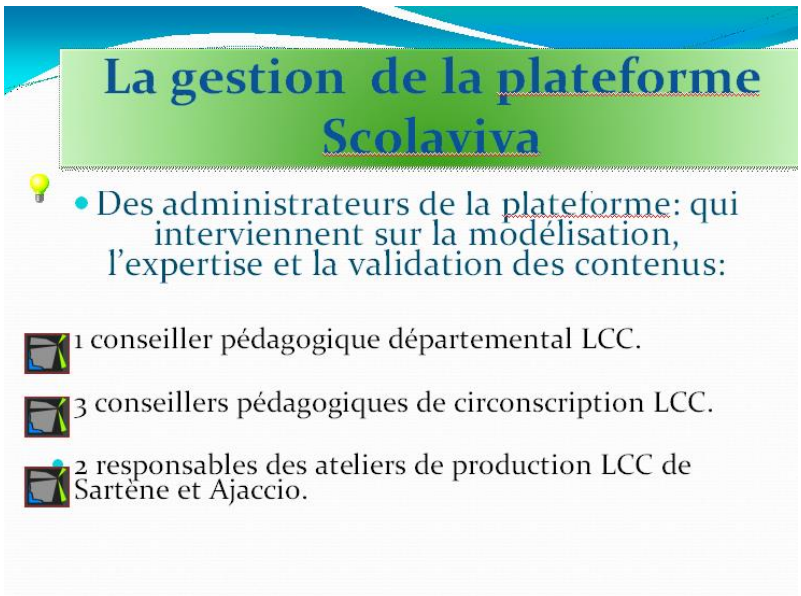

Les administrateurs représentent le « noyau dur »de la logistique qui a en charge le suivi, les orientations stratégiques et l'évaluation avec des journées inscrites au plan de formation continue (5 sessions par an). Il s'agit des quatre conseillers pédagogiques de langue corse de Corse du Sud et des 2 professeurs des écoles qui ont en charge les 2 ateliers de production.: Stéphane Fantoni à Sartène bénéficie d'un 1/4 de service soit 6 heures hebdomadaires et Amélie Olivesi à Ajaccio assure un demi-service soit 12 heures hebdomadaires.

Mais venons-en à un premier problème qui s'est très vite posé à notre projet et la réponse que nous avons apportée.

En effet, se pose le problème de la propriété intellectuelle de certaines productions,et surtout l'emprunt d'images qui ne sont pas libres de droit. La plateforme numérique s'est donc imposée une obligation : elle fonctionne en réseau fermé :

Comment faire pour ne pas avoir à se priver de toutes sortes d'illustrations magnifiques qui appartiennent à un auteur ?

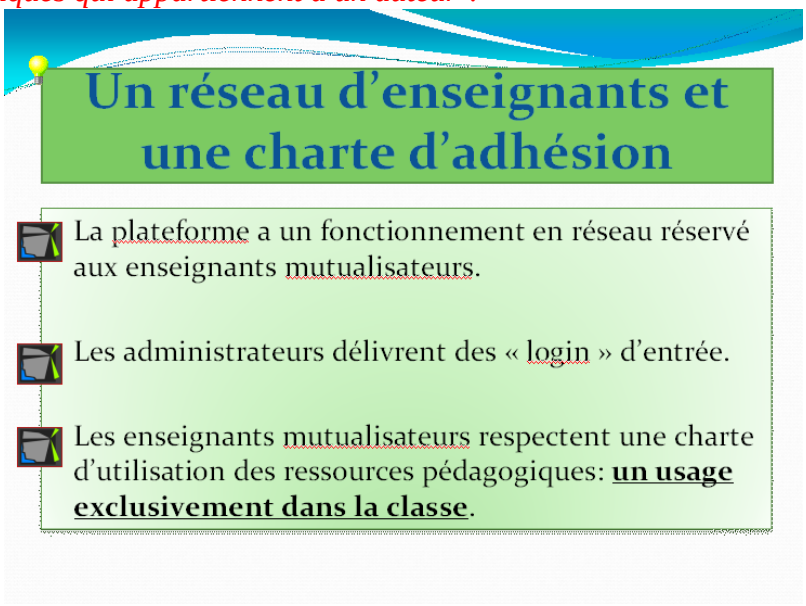

Seuls les enseignants préinscrits, détenteurs d'un identifiant et d'un mot de passe peuvent accéder à la plateforme. Ils adhèrent à une charte d'utilisation très stricte qui stipule qu'ils sont responsables du contenu de leurs productions et tout enseignant ayant téléchargé un document ne peut en faire un usage que dans sa classe.

L'enseignant qui dépose un document en ligne n'est pas un auteur mais un référent c'est-à-dire le simple dépositaire de ce document qui devient un document à la disposition de tout autre mutualisateur et qui ne peut en faire qu'une utilisation exclusivement dans sa classe.

Pour devenir mutualisateur il suffit de demander ses code set attendre la validation par un administrateur qui permet l'envoi automatique de ceux-ci sur la messagerie du demandeur.

Comment se présente l'identification du mutualisateur :

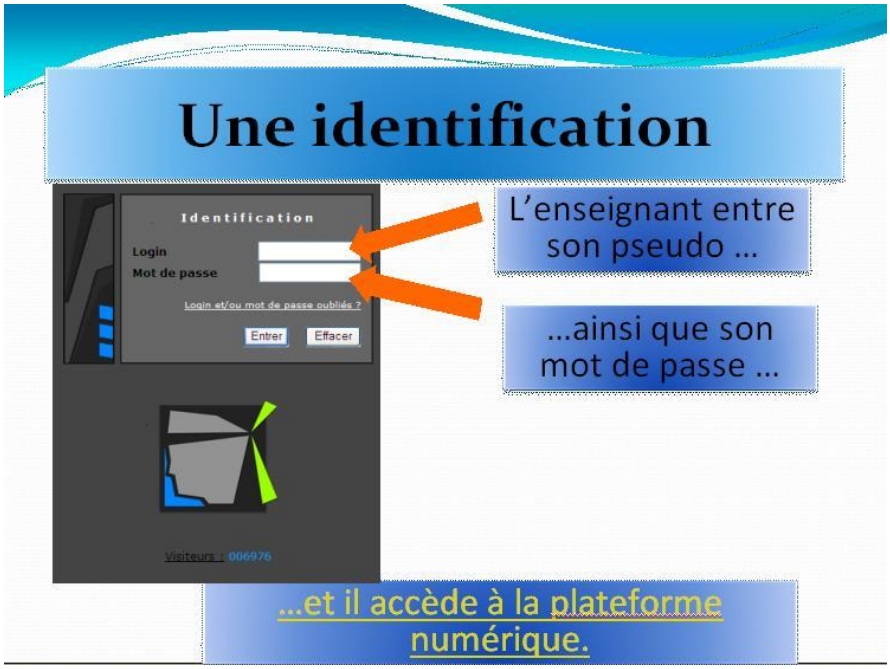

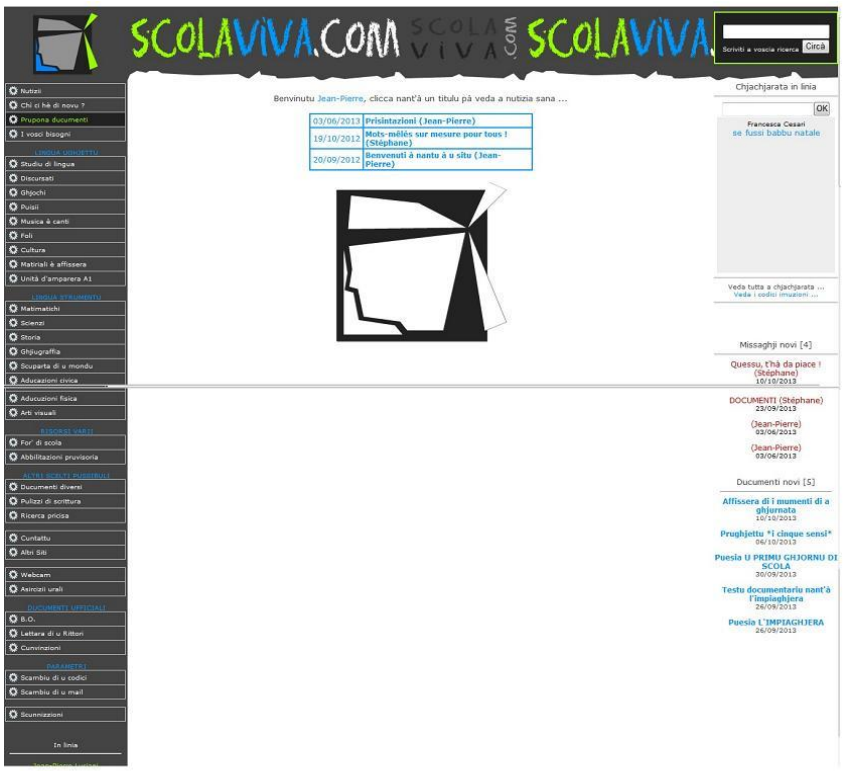

Il existe trois types ou plutôt trois niveaux d'intervention sur la plateforme numérique:

3 niveaux d'intervention

Niveau 1: Tout enseignant simple **utilisateur** détenteur d'un identifiant pourra:

- Explorer les documents de la plateforme
- Télécharger des documents exclusivement pour sa classe.
- Déposer et modifier ses propres ressources directement en ligne mais non visibles pour les autres utilisateurs jusqu'à la validation par les administrateurs.
- Déposer des remarques dans les messageries de tous les référents de ressources.
- Dialoguer en visio ou en messagerie instantanée avec d'autres enseignants en ligne.

3 niveaux d'intervention

Niveau 2: Tout enseignant **mutualisateur** pourra:

- Explorer les documents de la plateforme.
- Télécharger des documents.
- Déposer des ressources pédagogiques directement sur la plateforme numérique.
- Actualiser ses propres documents déjà en ligne.
- Dialoguer en visio ou en messagerie instantanée avec d'autres enseignants en ligne ou avec les administrateurs.
- Déposer des remarques dans les messageries de tous les référents de ressources.

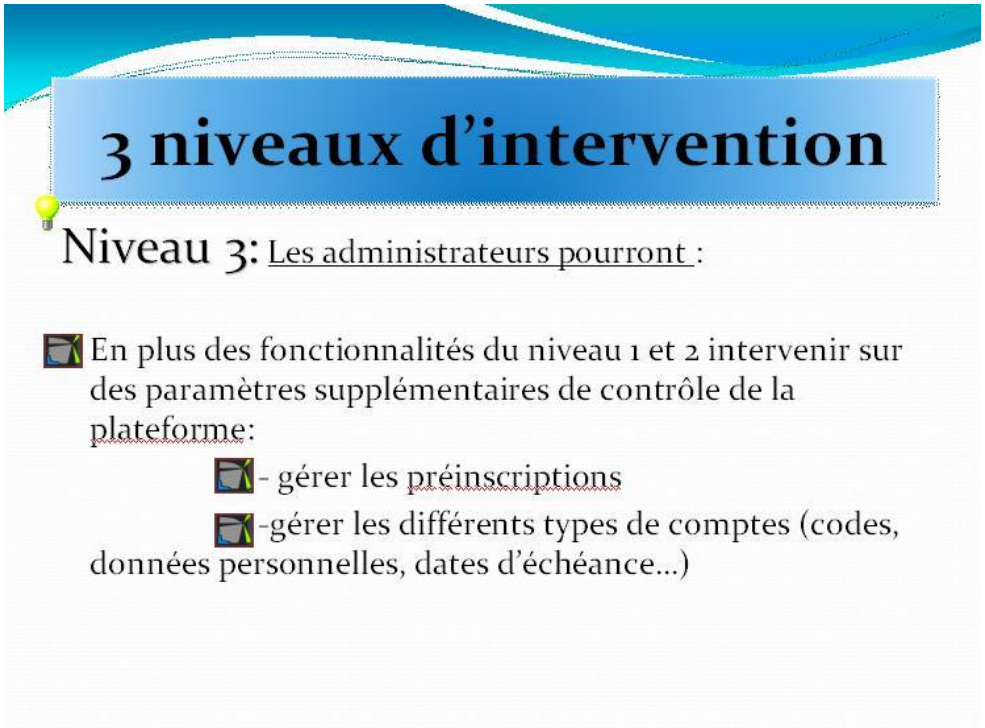

Les administrateurs ont un champ d'intervention encore plus élargi. Outre les fonctionnalités cités précédemment ils peuvent :

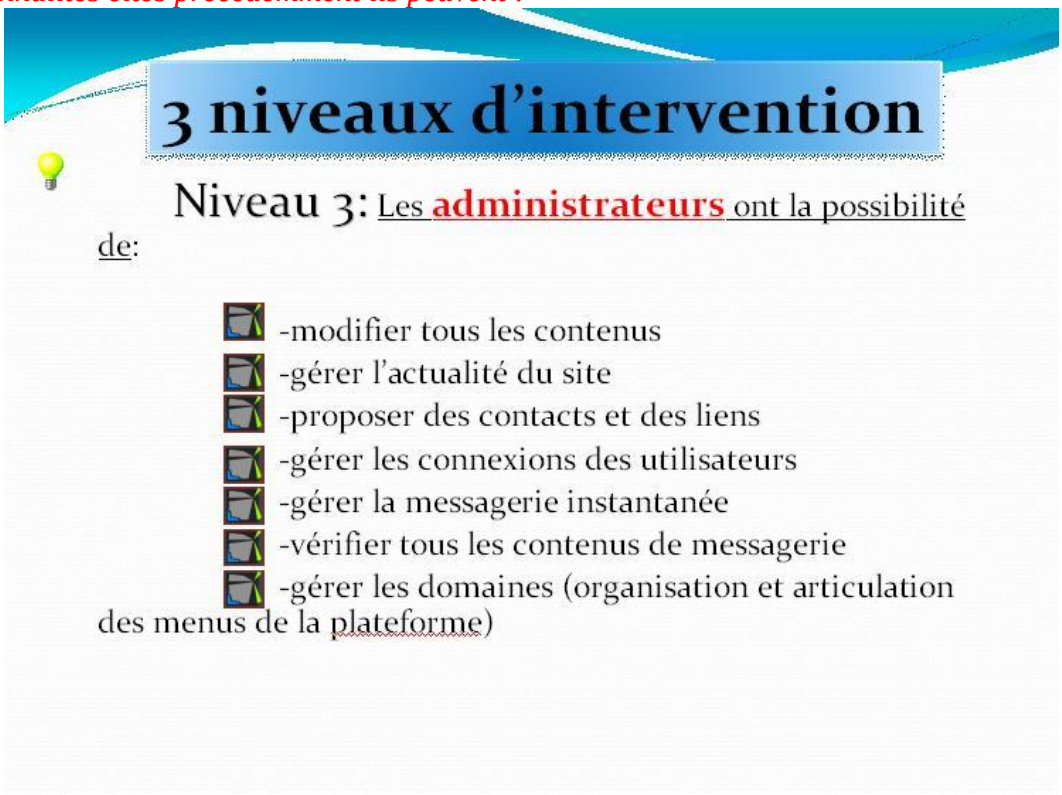

Voyons rapidement quelques fonctionnalités :

« Nutizie » est la rubrique relative à l'actualité. Et aujourd'hui l'actualité c'est le 5ème Colloque International de Mende

Voir sur la plateforme dans la rubrique « NEWS »

Un découpage en 2 grandes parties :la langue objet et la langue-outil :

Pour la langue-objet :

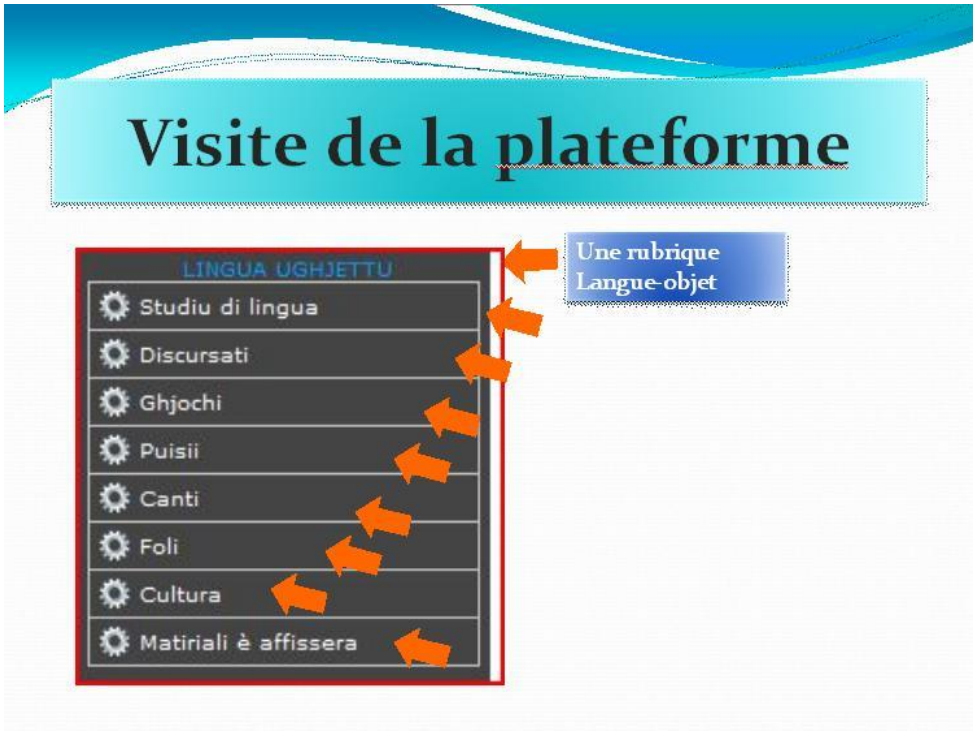

Et pour la langue-outil, on retrouve un découpage en champs disciplinaires correspondant à peu de chose près aux programmes 2008.

Voyons rapidement quelques autres fonctionnalités :

Un moteur de recherche permet en rentrant un mot-clé d'avoir tous les intitulés de fichiers comprenant ce mot.

Egalement une incrustation de la banque de données de l'ADECEC permet d'avoir un dictionnaire à disposition corse-français et français-corse.

Quelques documents officiels à disposition :

les programmes relatifs à la langue corse Annexe 5 de la circulaire du 27 septembre 2007 sont un élément de référence au même titre que la lettre de cadrage rectoral à laquelle il avait été fait référence précédemment ainsi que la convention Etat-CTC relative au plan de développement de l'enseignement de la langue corse pour la période 2007-2013.

Une fonctionnalité qui est très révélatrice du dynamisme de la plateforme numérique et qui peut être un indicateur pertinent d'évaluation de la vitalité des échanges, c'est la messagerie différée. Elle permet de créer du lien entre les mutualisateurs.

Elle permet de faire des commentaires sur tel ou tel document soit directement au référent de ce document qui l'a mis en ligne soit à un des administrateurs.

La messagerie instantanée est aussi une fonctionnalité assez intéressante. Les mutualisateurs qui sont en ligne apparaissent instantanément au bas de la page d'accueil à gauche: ils peuvent immédiatement communiquer entr'eux par le biais de la messagerie instantanée.à droite de la page d'accueil.

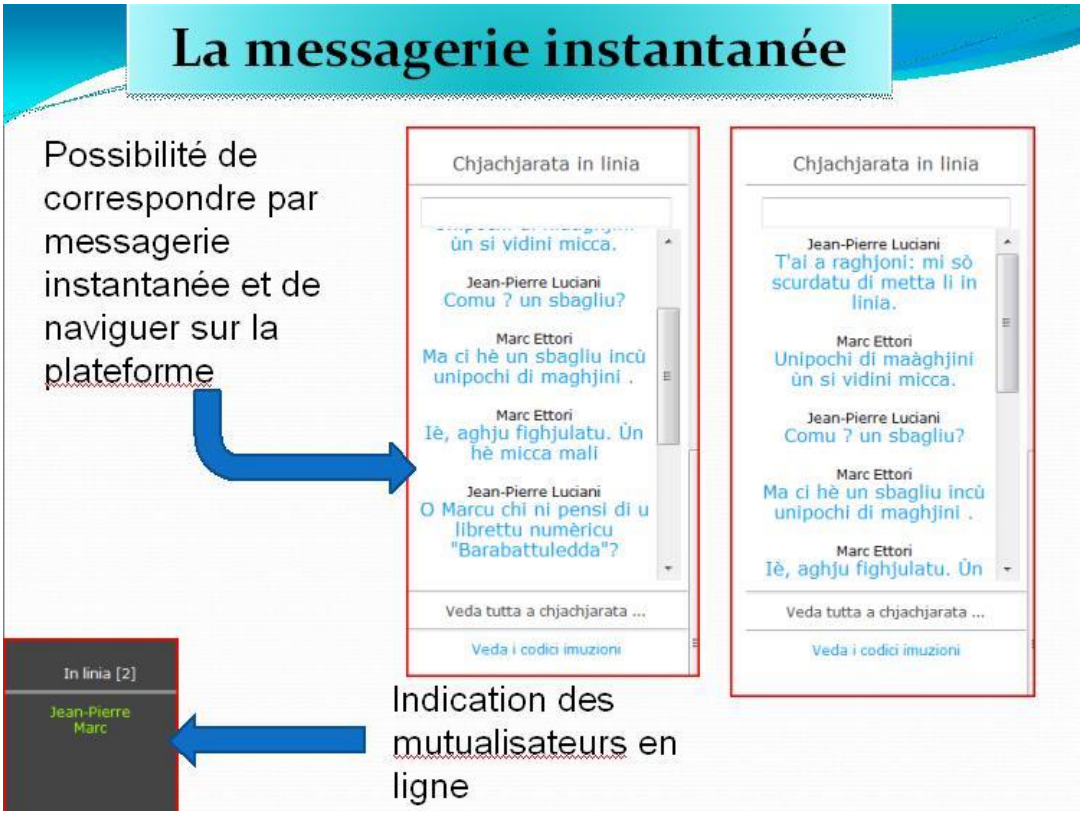

Nous avons également mis au point un système de visioconférence entre les mutualisateurs qui permet bien évidemment un échange plus souple que la messagerie écrite.

Comment doit-on opérer pour mettre en ligne un document ?

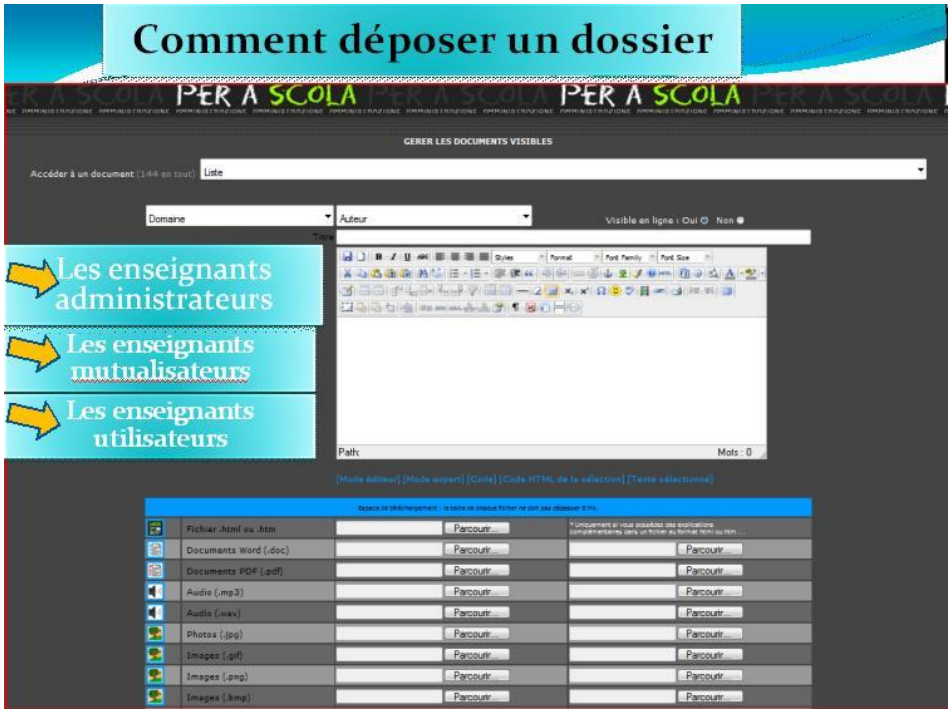

Il faut bien évidemment lui donner un intitulé, le classer dans le domaine ou rubrique qui correspond à son contenu, le chercher dans son ordinateur et l'installer dans le format qui est le sien. La palette des formats est très large : des formats de traitements de texte, des formats image, des formats son, des formats diaporama, des formats vidéo, des formats de livres numériques et également des dossiers zip englobant plusieurs fichiers qui forment un pack en format zip. ***En définitive, tout paraît possible techniquement. sur la plateforme numérique « Scolaviva.com ».***

FIN DU DIAPORAMA

CONCLUSION

Après ce tour d'horizon de la présentation technique de la plateforme numérique « Scolaviva.com » avec toute sa palette de fonctionnalités très attrayantes, on pourrait imaginer que toutes les conditions de la réussite étant réunies, l'objectif de mutualisation des ressources pédagogiques en Corse du Sud est atteint. D'autant que ce ne sont pas moins de 350 enseignants qui ont pris l'initiative de se préinscrire. Un autre chiffre qui est très significatif de l'attrait pour la plateforme numérique « Scolaviva.com » : depuis mai 2012 lors de la mise en œuvre du dénombrement des téléchargements c'est-à-dire depuis un an et demi, 9989 téléchargements ont été effectués par les 350 mutualisateurs.

***Et pourtant** l'objectif de mutualisation est bien loin d'être atteint puisque trop peu d'enseignants déposent des documents. Les enseignants téléchargent sans compter mais ne déposent pratiquement pas de documents.*

Pour quelle raison (au singulier) ou plutôt pour quelles raisons (au pluriel) ?

Lors des nombreuses animations pédagogiques que j'ai animées dans le département j'ai posé régulièrement cette même question ? Pourquoi la mise en ligne de documents est-elle encore trop marginale :

Les réponses apportées par les enseignants sont les suivantes :

-certains enseignants n'ont pas une maîtrise suffisante de l'outil informatique (utilisation du scanner et mise en page rapide d'un document : montage de textes, illustrations et procédure de mise en ligne. Ces enseignants ne représentent pas une proportion aussi significative qu'on pourrait l'imaginer. Par contre, la consigne est passée pour faire savoir que les conseillers pédagogiques seraient disponibles pour indiquer les procédures basiques afin de leur apprendre à numériser les documents.

-certains enseignants redoutent des commentaires concernant leurs productions et c'est la raison pour laquelle ils ne veulent pas apparaître. Ils craignent d'être jugés et ils adoptent donc la voie de la facilité : on ne dépose pas, ainsi on ne s'expose pas. Cette proportion d'enseignants est assez conséquente.

-certains enseignants considèrent qu'ils sont trop absorbés par les priorités de leur quotidien. Tout en culpabilisant, ils avouent sincèrement qu'ils n'ont pas le temps de s'atteler à cette tâche chronophage de production.

Cette année, il paraît indispensable et prioritaire de consacrer une partie des animations pédagogiques à de la production avec in fine numérisation et mise en ligne. Peut-être qu'en amorçant un travail de forge, nous finirons par obtenir de nombreux forgerons rodés et expérimentés : un bilan sur ce point sera fait en juin 2013 afin de vérifier si des évolutions positives en matière de mutualisation auront été remarquées.

Je vous remercie pour toute l'attention que vous avez portée lors de cet atelier.

Mende le 21 octobre 2013
Jean-Pierre Luciani
Conseiller Pédagogique Départemental de Langue et Culture Corses